

Les brèves du Village

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Laurent GESLIN, Maire de Mas Blanc des Alpilles
 &
 le conseil municipal

sont heureux de vous convier à la cérémonie des Vœux
 2026 qui se tiendra :

**Le samedi 31 janvier 2026 à 11 h 15
 à la salle des fêtes, place Pierre Limberton**



Modification du SCoT du Pays d'Arles : Ce qu'il faut savoir

Le Pays d'Arles met à jour son plan stratégique d'aménagement (le SCoT). La commune de Mas Blanc invite les citoyens à s'informer et à s'exprimer avant le 1er février 2026. Quest-ce que le SCoT ?

C'est le "mode d'emploi" du territoire. Il décide où et comment on va construire des logements, développer les transports, soutenir l'économie et protéger la nature pour les années à venir. Quel est l'objectif de ce changement ?

Il s'agit de respecter la loi Climat et Résilience. L'idée majeure est la sobriété foncière : on veut limiter l'étalement urbain (moins bétonner de nouvelles terres) pour mieux préserver l'environnement. Comment participer ?

Vous avez jusqu'au 1er février 2026 pour consulter le dossier et donner votre avis :

- Consulter le dossier : Sur le site pays-arles.org ou en version papier au PETR (Arles) ou à la Communauté de communes (Saint-Rémy-de-Provence).
- Donner votre avis : En écrivant dans le registre prévu à cet effet sur place ou en envoyant un courrier au Président du PETR du Pays d'Arles.

Vos démarches de gendarmerie simplifiées et accessibles en ligne.

Afin de faciliter le quotidien des citoyens, la gendarmerie de Saint Rémy de Provence vous informe que plusieurs services publics sont désormais dématérialisés.

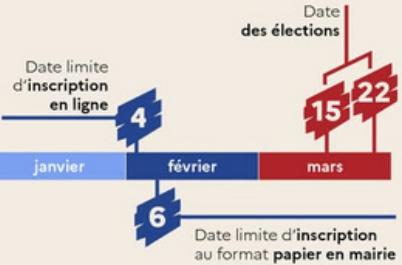
- Plainte en ligne : Via le portail Ma Sécurité, vous pouvez déposer plainte à distance pour les vols, escroqueries ou dégradations (si l'auteur est inconnu).
- Procuration de vote : Le service Maprocuration permet de préparer vos démarches électorales directement depuis chez vous.

Comment y accéder ? Utilisez simplement vos identifiants FranceConnect (identiques à ceux des impôts ou d'Ameli) ou l'application France Identité.

Accompagnement de proximité : Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'outil numérique, la brigade de Saint Rémy de Provence propose un ordinateur en libre-service. Un gendarme pourra vous guider dans vos démarches, sous réserve de vous munir de vos codes de connexion.



Inscrivez-vous sur les listes électORALES



Élections municipales 2026 : pensez à vous inscrire sur les listes électORALES !

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, assurez-vous d'être bien inscrit(e) sur les listes électORALES.

Comment s'inscrire ?

En mairie, jusqu'au mercredi 4 février 2026, munie(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En ligne, jusqu'au vendredi 6 février 2026, sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vérifiez votre inscription en quelques clics : cliquez ici <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ne tardez pas, votre inscription est indispensable pour pouvoir participer au scrutin !

"Soutenir nos paysans c'est soutenir nos territoires !"

Le drapeau Européen a été symboliquement enlevé du fronton de la mairie en soutien à nos agriculteurs.

En signe de protestation contre l'accord de libre-échange avec le Mercosur approuvé le 9 janvier, plusieurs communes du pays d'Arles, ont retiré le drapeau européen de leurs frontons.

- Objectif : Soutenir les agriculteurs locaux face aux décisions de Bruxelles perçues comme une menace pour leur survie.
- Enjeu : Dénoncer une distorsion de concurrence alors que nos producteurs respectent des normes sanitaires strictes.



Bientôt à Mas Blanc installation de deux Masseurs-kinésithérapeute.

Madame Inès MOISAN, spécialisée en pelvipérinéologie et cancer du sein, diplômée de la Haute École de la Province du Hainaut et PAPL Lyon.

Elle accompagne les femmes à chaque étape de leur vie en prenant en charge notamment les troubles pelviens, abdominaux, accompagne la périnatalité (grossesse, post-partum) et intervient pendant et après les cancers du sein.
Prise en charge d'ordre esthétique.

Monsieur Charles-Antoine MAGNIER, spécialisé en oro-maxillo-facial et linguale, diplômé de la Haute École de la Province du Hainaut et PAPL Lyon.

Il prend en charge notamment les troubles de l'articulation temporo-mandibulaire, le bruxisme, les douleurs faciales chroniques, les troubles de la déglutition, les céphalées, l'apnée du sommeil et les suites de la chirurgie maxillo-faciale.

Il accompagne les traitements d'orthodontie. Prise en charge d'ordre esthétique.

AGENDA

• Samedi 31 janvier 2026

Cérémonie des voeux du maire de 11h15 à 13h15 à la salle des fêtes

• Dimanche 1er février 2026

Vide armoire de l'association C.O.S.A de 9h00 à 16h00 à la salle des fêtes

• Mardi 10 février 2026

Permanence du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de 13h30 à 16h00 à la mairie

• Du 16 au 20 février 2026

Stage de théâtre de la Compagnie de Genévrier de 9h30 à 16h30 à la salle des fêtes

Pour recevoir notre newsletter, inscrivez
vous auprès du service communication
(communication@masblancdesalpilles.org)
en indiquant votre adresse mail.

